

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-neuf, le dix décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Clisson, Maire

Etai^{ent} présents : Mmes et MM. : Jean-Luc Clisson, Morillon Emmanuelle, Paul Moinet, Julien Bouteiller, Florence David, René Baty, Valérie Bayle, Anne Ulvoas, Frédéric Richet

Absent excusé : M. Denis Phelippeau

Absents : MM. Laurent Charrier, Jany Jean

Secrétaire de séance : M. Julien Bouteiller

Date de convocation : 03/12/2019 *Affichage du* : 17/12/2019

C-06-12-2019-04

TARIFS DE LA SALLE DES FETES

Les tarifs de la salle n'ont pas évolué depuis plus de 4 ans. Compte tenu des tarifs pratiqués dans les communes environnantes, le Maire propose d'augmenter les tarifs au 1^{er} janvier 2020 sauf pour les réservations déjà effectuées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe les tarifs ainsi qu'il suit :

Locations été du 1^{er} mai au 31 octobre :

- Bourdetais..... : 160 €
- Extérieurs..... : 265 €

Locations hiver du 1^{er} novembre au 30 avril :

- Bourdetais..... : 185 €
- Extérieurs..... : 290 €

Le tarif à la journée (du lundi au vendredi de 8 h à 18 h) est maintenu à 67 € en été et 76 € en hiver.

Pour extrait certifié conforme.
Ont signé les membres présents.

 Le Maire,
Jean-Luc CLISSON